

# *Que*-relles. Descriptions et emplois variés du morphème jonctif *que* en français : un tour d’horizon

CLAUS D. PUSCH

Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau, Allemagne

## 1. Introduction

Parmi les éléments fortement grammaticalisés faisant partie du ‘noyau dur’ de la grammaire française, le morphème *que* se caractérise par une haute récurrence et une grande variation dans ses emplois. L’objectif de cet article est de fournir une synthèse de différentes recherches récentes – notamment celles de provenance francophone – sur ces emplois et sur la description et la catégorisation du morphème *que*. Dans la section 2 seront présentées les approches de C. Muller, P. Le Goffic et J. Deulofeu, en mettant en avant leurs points communs et leurs divergences. Cette partie théorique fournit les jalons descriptifs pour la section 3, qui illustre la dynamique du *que* en français contemporain, caractérisée par des emplois où le morphème paraît s’ajouter à d’autres éléments structuraux (extensions du *que*) et par des emplois où il semble être absent (réductions du *que*), à travers des exemples tirés, pour la plupart, de corpus oraux de différentes variétés du français.

## 2. Le statut de *que* en synchronie : comparaison de trois approches

Le *que* français et ses équivalents apparentés dans les autres langues romanes sont issus d'un groupe de pronoms latins qui ont développé – surtout dans la forme vernaculaire de cette langue – des usages en tant qu'élément conjonctif au niveau syntaxique. Pour le français moderne, la description grammaticale traditionnelle distingue trois emplois principaux du *que* isolé, à savoir (a) en tant que pronom interrogatif comme en (1) ; (b) en tant qu'élément jonctif (pronom ou particule ; cf. *infra*) introduisant une proposition relative comme en (2) ; (c) comme conjonction introduisant une proposition complétive comme en (3)<sup>1</sup>. Dans les emplois (a) et (b), *que* alterne avec sa forme non-clitisée *quoi*.

- (1) donc sur le plan professionnel/ *que* vous dire ?/ je crois *que* tout est lié (FFr ; corpus Martins-Baltar 1989)
- (2) y a eune histoire vrae *que* je vas te conter (FAc ; corpus Falkert 2010)
- (3) le Journal de Montréal entre autres ça a sorti *que* les femmes font encore TROP le ménage (FQc ; corpus CFPQ)

Seuls les emplois (b) et (c), où *que* sert à relier des propositions dans des phrases dites 'complexes' et qui sont, par là, associés à la subordination syntaxique, seront traités dans la suite, car c'est dans ces configurations syntaxiques de subordination que la variation des emplois de *que* s'avère particulièrement prononcée et la question du statut catégoriel à attribuer au morphème *que* particulièrement épineuse. Cela

---

1 L'occurrence du / des morphème(s) et, plus précisément, du *que* dont un exemple est destiné à illustrer l'emploi est marquée en italiques. Dans les exemples tirés des divers corpus oraux consultés, les conventions de transcription d'origine, assez divergentes, n'ont pas été altérées ni unifiées. Abréviations des variétés du français dont proviennent ces exemples : FAc = français américain acadien du Canada ; FAn = français des Antilles ; FCam = français africain de Cameroun ; FFr = français européen de France ; FLo = français américain acadien de Louisiane ; FQc = français américain laurentien du Québec.

vaut surtout à propos de l'emploi (c) du *que* dit 'complémenteur', considéré souvent comme 'purement' conjonctif, dans sa fonction de joncteur complément phrastique en position argumentale d'un verbe. Selon Riegel/Pellat/Rioul (2009), le complémenteur en tant que marque de la subordination complétive (produisant des propositions nominales) se distingue des marques de subordination relative (créant des propositions adjectivales) et des marques de subordination circonstancielle (menant à des propositions adverbiales) par le fait qu'il « n'a jamais de fonction à l'intérieur de la subordonnée » (*ib.* : 788), tandis que les éléments introducteurs des relatives et des circonstancielle, de par leur appartenance au groupe des mots *qu-* (*wh-words*), gardent un sens pronominal : ils introduisent une variable à identifier avec une entité référentielle à laquelle ces éléments introducteurs se substituent et dont ils portent certains traits sémantico-syntaxiques tout en restant sous-spécifiés. Pour ce qui est du *que*, il faudrait donc opposer un *que* pleinement pronominal (*que* interrogatif) à un *que* non référentiel purement jonctif (*que* complémenteur), tandis que le *que* relatif, « qui amalgame la marque de subordination et l'indication d'une fonction à l'intérieur de la subordonnée » (*ib.*), se situerait entre les deux. Etant donné que les formes étymologiques du *que* étaient indubitablement des proformes, le *que* conjonctif complémenteur aurait subi une grammaticalisation plus poussée (grammaticalisation secondaire, où un grammème devient encore 'plus grammatical') que le *que* conjonctif relatif.

C'est la position prise – bien qu'indirectement – par C. Muller dans une suite de travaux consacrés à *que* (Muller 1996 ; 2008 ; 2013, entre autres). Selon cet auteur, *que* doit être décrit dans l'ensemble des mots *qu-* qui se caractérisent par deux propriétés : (a) sémantiquement, ils sont nécessairement sous-spécifiés ; et (b) « [p]our être interprétable, tout terme *Qu-* doit être argument de deux prédications » (Muller 2008 : 15), même dans l'emploi interrogatif direct où joue l'effet de polyphonie pour établir la seconde prédication. Sous cette condition, les propriétés (a) et (b) expliqueraient l'emploi des formes *qu-* dans l'interrogative indirecte et dans la subordonnée relative, deux domaines syntaxiques où la valeur pronominale du *que* s'associe à un fonctionnement syntaxique jonctif. Selon Muller, l'emploi de *que* comme élément jonctif de complétive est un prolongement quasi

naturel de ces emplois interrogatif et relatif : le *que* complétif « est issu [...] d'un relatif latin indéfini à valeur de *quoi*, introduisant la subordonnée à la façon d'une cataphore [...]. On peut supposer que ce relatif a été utilisé comme joncteur par ses propriétés propres d'argument doublement déterminé [...] aussi bien que par sa fonction de cataphore » (Muller 2008 : 20). Cependant, le caractère pronominal du *que*, déjà affaibli en subordonnée relative, se serait par la suite effacé dans l'emploi en début de complétive (*ib.* : 21). Sur cette base argumentative, Muller (2013) parvient à une triple catégorisation du morphème : (a) *que* conjonction (c'est-à-dire, complémentateur), avec, comme critère définitoire, l'occurrence d'un verbe fléchi dans sa suite ; (b) la proforme du *que* interrogatif « à trait 'non humain' héritée de la forme cliticisée du relatif / interrogatif latin, en alternance avec la forme pleine *quoi* » (Muller 2013 : 126), qui, contrairement au *que* conjonction, est compatible avec des formes verbales non fléchies (cf. ex. [1]) ; et (c) une forme 'hybride' là où la conjonction remplace le pronom, à savoir dans le cas de *que* (non-sujet), opposé à *qui* (sujet), dans les relatives à antécédent. Comme pour les relatives introduites par d'autres mots *qu-*, une telle subordonnée introduite par *que* (relatif) « reste une relative, la fonction argumentale se marque minimalement dans la conjonction par l'opposition entre *qui* et *que*. Comme la conjonction, ces formes n'apparaissent pas devant l'infinifitif » (Muller 2013 : 133 ; voir 3.4 pour une analyse contraire).

L'analyse de Muller n'est pas loin de celle proposée par P. Le Goffic (1992 ; 2007 ; 2008) qui souligne, lui aussi, que les mots *qu-* sont avant tout des introducteurs d'une variable (Le Goffic 2007 : 25), ce qui conduit à des emplois interrogatifs (où la variable est identifiée dans la réponse) et des emplois indéfinis. Selon Le Goffic, ces emplois comme indéfinis expliquent l'aptitude des mots *qu-* au fonctionnement jonctif en syntaxe, lequel part d'un cas de figure que l'auteur appelle (en se référant à Damourette et Pichon) 'subordination intégrative', connue aussi sous le terme de *relatives libres* ou *relatives sans antécédent* (terme par ailleurs rejeté par Le Goffic), comme en (4a-b) :

(4a) Qui dort dîne.

(4b) Va où tu veux. (Le Goffic 2007 : 31)

Dans ce cas de subordination intégrative, « la subordination apparaît comme une exploitation naturelle de la variable, dans son rôle de liage coréférentiel de deux prédications » (Le Goffic 2007 : 31), fonction formulée par Muller (2008) pour *que* dans la propriété (b) mentionnée *supra*. A partir de ce schéma intégratif s'est développée la subordination relative avec antécédent ; « [l]'introduceur de variable y est profondément altéré, la variable ayant été 'captée' par un terme (son 'antécédent') qui lui assigne une valeur » (Le Goffic 2007 : 33). Ce même schéma intégratif explique, selon Le Goffic, l'emploi complétif de *que* : une phrase comme (5a), correspondant à la structure (5b),

(5a) Je crois *qu'*il va pleuvoir

(5b) Je crois *que* P

« signifie littéralement 'je crois ce que 'P' est' » (Le Goffic 2008 : 58) ou, glosée différemment, 'je crois quoi 'P' est' ; ainsi, l'auteur considère « le *que* complétif comme un attribut de la subordonnée avec ellipse de la copule » (*ib.*) ; « [l]e terme *que* [...] est le représentant indéfini de toute valeur (quelle qu'elle soit) d'une structure 'P' quelconque, et il marque donc bien une variable, non instanciée. » (*ib.* : 59) Pour Le Goffic, qui en cela est en accord avec Muller, l'emploi relatif et l'emploi complétif de *que* seraient alors des développements grammaticaux liés, mais contrairement au point de vue de Muller, c'est l'emploi en relative qui est plus avancé sur le parcours de grammaticalisation, avec les « complétives à antécédent » (Le Goffic 2008 : 60) telles que (6) comme étape intermédiaire :

(6) Il a cette particularité *qu'*il est gaucher (Le Goffic 2008 : 60)

Le Goffic défend la thèse que « [l]e *que* complétif peut donc se voir reconnaître le statut d'un véritable pronom [...] chevillant deux propositions dont la seconde est elliptique » (Le Goffic 2007 : 41s). Cela revient à dire que le *que* (complétif ou relatif), 'terme pivot' (Le Goffic 2007 : 42 ; Muller 2008 : 21) permettant la jonction syntaxique, sous-spécifié car issu d'un pronom interrogatif / indéfini avec le trait sémantique de base 'non-humain' (Le Goffic 2008 : 54 ; Muller

2013 : 126), garde, aussi bien au sein de la proposition qu'il introduit comme dans la proposition matrice ('chevillage' chez Le Goffic, propriété (b) chez Muller), des « propriétés interprétatives » (Le Goffic 2007 : 43) qu'il s'agit d'élucider.

C'est précisément la tâche que s'est fixée J. Deulofeu dans une série de travaux consacrés à l'étude du potentiel interprétatif du morphème *que* dans la panoplie de ses emplois (Deulofeu 1986 ; 1999a ; 1999b ; 2008 ; 2013, entre autres). L'auteur y tient à analyser l'usage oral spontané tel qu'il apparaît dans des exemples authentiques pris 'sur le vif' ou documentés dans les corpus, exemples souvent considérés comme étant du non-standard. A part cette différence méthodologique, il accorde une attention particulière aux cas où le *que* jonctif introduit des propositions non subordonnées comme en (7)

- (7) alors on est allé à Riez et *que* là franchement on était bien (Deulofeu 2013 : 366)

pour réfuter, en accord en cela avec Le Goffic, la thèse qui assimilerait ces occurrences « à des 'conjonctions' vides ou à des instruments de subordination purement formels » (Le Goffic 2007 : 43). Selon Deulofeu, il n'est pas justifié de voir des configurations de subordination syntaxique partout où le *que* jonctif apparaît, conclusion hâtive que l'auteur attribue à une erreur basique de méthode, à savoir à « une problématisation insuffisante de l'interface entre morphologie et syntaxe qui conduit [...] à limiter à une seule relation, la subordination, les possibilités de mise en relation syntaxique de la *que*-construction avec le contexte » (Deulofeu 2008 : 35). Il modélise ses analyses sur la base de la distinction entre microsyntaxe (grammaticale / rectionnelle) vs. macrosyntaxe (discursive / associative) dans sa déclinaison du *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe* (cf. Avanzi 2007). Sur le niveau macro-syntaxique de ce modèle, il y a des unités sémantiquement et prosodiquement autonomes, appelées 'noyaux', dont dépendent d'autres unités de structure interne variée qui en constituent des 'affixes'. « La différence entre un noyau et les affixes est avant tout de nature dépendantielle : il suffit qu'une construction demeure, bien que saturée d'un point de vue morphosyntaxique, non autonome dans le discours [...], pour être interprétable comme un affixe »

(Avanzi 2007 : 44). Deulofeu (2008 : 50), *contra* Le Goffic, rejette l'attribution d'une valeur pronominale au *que* non-interrogatif, optant pour « une solution purement syntaxique » (*ib.* : 43) et unitaire selon laquelle le *que* jonctif est une « marque formelle de l'intégration d'une construction dans une unité syntaxique plus vaste » (Deulofeu 2013 : 364). Il catégorise donc sous une même enseigne le *que* relatif et le *que* complétif, distinction (d'ailleurs questionnable selon cet auteur) qui découle de la syntaxe interne des séquences intégrées : « une construction à 'gap' » dans le cas des relatives « et une construction verbale finie canonique » (Deulofeu 2013 : 373) dans le cas des complétives. Dans les deux cas, en accord avec le critère de Muller (2013) mentionné *supra*, la séquence introduite par *que* se caractérise par la présence d'une forme verbale fléchie. Mais pour Deulofeu, le problème de (la description de) *que* réside surtout dans la syntaxe externe de la séquence, c'est-à-dire dans l'identification du segment micro- ou macro-syntaxique dont celle-ci dépend. La dépendance microsyntaxique et, par là, rectionnelle, rejoint la notion traditionnelle de 'subordination' ; dans le cas des emplois de *que* jonctif en début d'une unité à l'apparence autonome, comme dans l'exemple (7), l'auteur parle de « noyaux introduits » (Deulofeu 2013 : 388 et *passim*), et dans ce cas de figure de dépendance macrosyntaxique, le *que* fonctionne « comme un marqueur de modalité 'non-constative' » (*ib.* : 389s) qui module le degré d'assertion. Selon l'auteur, cette valeur modale du *que*, bien que plus évidente dans les emplois macrosyntaxiques, est aussi opérationnelle dans les emplois microsyntaxiques : il oppose au « trait de modalité énonciative 'forte' » dont peut être porteur le *que* en macrosyntaxe, un « trait de modalité énonciative 'faible' » en microsyntaxe, et cette modalité énonciative faible explique la nécessité d'un élément extérieur régissant (une proposition matrice en cas du *que* complétif ou un GN dans le cas du *que* relatif) ; « [l']effet de la rection est précisément de restreindre les possibilités d'interprétation de la *que*-séquence » (Deulofeu 2013 : 403). Cette explication rejoint l'observation de Muller (2013 : 121s) pour qui le *que* en début de proposition non subordonnée signale des valeurs modales 'hors du commun' « qui varient entre évocation d'un fait ou d'une possibilité, souhait ou demande [...], éventualité ou hypothèse, parfois renforcement emphatique

de l’assertion ou reprise d’une question » (*ib.*). Malgré les différences de degré du trait interprétatif modal évoquées avant, c’est cette fonction de marque modale qui caractériserait, selon Deulofeu (2013 : 407), l’emploi de *que* sur les deux niveaux syntaxiques plutôt que l’ancrage contextuel des propositions introduites par *que*.

Ce bref résumé de trois approches, toutes assez élaborées, partiellement convergentes et complémentaires, partiellement divergentes et contradictoires, montre « l’extraordinaire souplesse du strument *que* » que F. Gadet et F. Mazière ont choisi, en hommage à Damourrette et Pichon, comme titre d’un article consacré à ce morphème (Gadet/Mazière 1987), dans lequel les auteures soulignent l’intérêt que présente *que* non seulement pour des raisons grammaticales mais aussi pour des raisons discursives et variationnelles. La présentation de cette variation dans les usages, appuyée sur les approches de Muller, Le Goffic et Deulofeu, sera l’objet de la section suivante de cet article.

### 3. Les emplois ‘remarquables’ du *que* jonctif

Que la variation des emplois de *que* touche toutes les dimensions du diasystème français, est implicitement reconnu par tous les chercheurs cités jusqu’ici, mais c’est Deulofeu qui s’occupe explicitement de cette question et notamment de la variation diatopique des usages de *que* (Deulofeu 2013 ; Deulofeu/Véronis 2002), bien qu’exclusivement dans le contexte hexagonal. L’auteur sépare les emplois acceptés par la norme du français (européen) et largement décrits dans les grammaires traditionnelles, emplois qu’il qualifie de ‘banals’, des emplois « marginalisés » (Deulofeu 2013 : 374) par ou ignorés des grammairiens et relégués au statut de non-standard, emplois qu’il désigne comme ‘remarquables’. Ces emplois ‘remarquables’ ont attiré l’intérêt des chercheurs en linguistique fonctionnelle et discursive, pragmatique et sociolinguistique ; ainsi, Gadet, dans un article récent



ayant comme objectif la description du *que* en tant que « ressource discursive panfrancophone » (Gadet 2013), étudie maints emplois de ce genre et en fournit de nombreux exemples. L'auteure constate que le *que* jonctif dans les variétés du français est « en plein mouvement » (*ib.* : 72) et identifie des zones d'« extension » de l'emploi de *que* et des zones d'« absence » ou de réduction du *que*, tout en étant consciente que l'étude de ces derniers (mais, en fait, aussi celle des zones d'« extension ») « est une démarche délicate, qui risque de conduire à prendre le standard pour étalon » (*ib.* : 75), faute de description exhaustive des constructions avec *que* dans un modèle variationnel 'neutre'. En l'absence d'un tel modèle descriptif 'neutre' et dans un souci de clarté, la description des emplois 'remarquables' et donc de la dynamique variationnelle du *que* jonctif entamée ici combinera la distinction de Gadet entre cas d'extension / ajout et cas de réduction / absence avec un principe de classification qui reprend la typologie des propositions subordonnées héritée de la grammaire traditionnelle et qui est étendu, par la suite, aux cas où cette typologie et la notion même de subordination arrivent à leurs limites.

### 3.1 Dynamique du *que* jonctif dans la subordination 'complétive'

Si l'on considère, avec C. Muller, le *que* complétif comme l'instance de *que* la plus avancée sur l'échelle de grammaticalisation telle qu'elle a été décrite par exemple par T. Givón (1979) ou C. Lehmann (1995 : 13), on peut supposer de trouver, dans le cas des complétives, une tendance à la réduction du *que*. Effectivement, des cas d'absence (marquée dans la suite par  $\emptyset$ ) sont attestés en grand nombre dans différentes variétés du français :

- (8) faut pas croire  $\emptyset$  les élèves i viennent avec des calibres en cours (FFr ; Gadet 2013 : 75)
- (9) tu trouves pas  $\emptyset$  j'ai une drôle de couleur (FQc ; corpus CFPQ)
- (10) j'espère  $\emptyset$  vous le ferez pour le restant de vos jours (FAc ; corpus Wiesmath 2006)

Parmi ces cas attestés, deux types de constructions sont particulièrement fréquents : les complétives après (*il*) *faut* et les complétives après certains verbes recteurs potentiels de la classe des *verba dicendi et cogitandi* tels *penser* ou *dire* :

- (11) je pense  $\emptyset$  c'était quatre cents (FQc ; Martineau 1993 : 80)
- (12) je pense  $\emptyset$  j'oublierai jamais ça [...] (FAc ; King/Nadasdi : 2006)
- (13) bon je pense que ça a beaucoup en fait évolué. mais je pense  $\emptyset$  il y a quand même en Guadeloupe des secteurs où les enfants sont vraiment entourés de créole quoi (FAn ; Pustka 2010 : 157)
- (14) mais : il dit  $\emptyset$  un LEP par ici c'est pas/ par ici y en a pas (FFr ; corpus Martins-Baltar : 1989)
- (15) y disaient  $\emptyset$  y attrapaient des boutons (FQc ; Martineau 1993 : 80)
- (16) on peut dire  $\emptyset$  c'est moi-même qui faisais tout le travail de la maison (FCam ; *apud* Gadet 2013 : 77)

Ces verbes ont reçu différentes dénominations, en fonction de la perspective – structurale ou fonctionnelle – sous laquelle ils ont été analysés. Vu qu'ils peuvent apparaître dans des positions variables par rapport à la proposition qu'ils sont censés régir – avant, après ou au milieu de cette proposition –, une tradition terminologique qui remonte à Urmson (1952) les appelle 'verbes parenthétiques' ; comme ils continuent à constituer eux-mêmes des propositions et qu'en position médiane et finale, le morphème jonctif *que* manque systématiquement, Schneider (2007) parle de 'propositions parenthétiques réduites' (*reduced parenthetical clauses*). Dans la suite de C. Blanche-Benveniste (1989), ces verbes sont connus comme 'verbes recteurs faibles'. La 'faiblesse' de ces (usages des) verbes en question ne résulte pas de l'absence (fréquente ou systématique) d'éléments morphologiques flexionnels ou rectionnels (par rapport à la proposition 'subordonnée' P), mais de leur valeur sémantico-pragmatique de base « qui porte sur la validation du contenu de l'énoncé P : ce contenu est présenté comme ayant un contenu moindre de validation » (Blanche-Benveniste/Willems 2007 : 248). Cela vaut pour des verbes à caractère évidentiel comme le *verbum dicendi* *dire* mais aussi pour les autres verbes mentionnés *supra*, qui s'assimileraient ainsi

à des adverbes modaux épistémiques ou évaluatifs tels *heureusement (que)*, *probablement (que)* ou *peut-être (que)*, qui, eux, se comportent d'ailleurs de façon identique en ce qui concerne la présence ou l'absence du morphème jonctif *que*. On pourrait donc parler d'une décatégorisation de ces verbes en usage 'faible' (pace Blanche-Benveniste/Willems 2007) et les considérer comme « adverboïdes modaux » (Apothélos 2003 : 249), qui fonctionnent avant tout au niveau pragmatico-discursif et, par conséquent, macro-syntaxique. Par rapport aux verbes recteurs faibles en position initiale, Deulofeu (2013 : 394) plaide en faveur d'un rapprochement de ces usages avec ceux des adverbes modaux évoqués et le *que* non précédé de proposition matrice. On a vu plus tôt que cet auteur conçoit *que* comme marque de modalité non constative, proche de celle de validation réduite attribuée par Blanche-Benveniste/Willems aux verbes recteurs faibles. Si ces verbes sont donc utilisés avec un *que* jonctif, la valeur modale est répartie entre le verbe et le *que* ; en cas d'absence de *que*, la valeur modale retombe entièrement sur le verbe, qui, par là, se trouve dans un stade de pragmatization avancée.

Le verbe modal déontique (*il faut*) ne fait pas partie des verbes recteurs faibles typiques, et il ne partage leur liberté syntagmatique que lorsqu'un verbe de ce groupe à la forme infinitive se trouve dans sa rection, tout particulièrement sous la forme (*il faut dire*) (Pusch 2007). Isolé, on ne le trouve qu'avant la complétive qu'il est censé régir, mais dans ce cas il a en commun avec les verbes recteurs faibles 'classiques' la tendance à la décatégorisation et il peut assumer à lui seul la valeur modale sans qu'apparaisse le *que* dans sa suite :

- (17) un veau c'est un embarras faut  $\emptyset$  tu te défais de ça (FLo ; *apud* Gadet 2013 : 76)
- (18) mais (.) un moment donné va falloir  $\emptyset$  tu transfères tout ça (FQc ; corpus CFPQ)
- (19) mais fallait quand même  $\emptyset$  tu travailles pis  $\emptyset$  tu payes parce  $\emptyset$  tes parents pouvaient pas le faire (FAc ; Wiesmath 2002 : 395)

Les exemples (17–19) proviennent de variétés américaines du français qui se trouvent de façon plus ou moins intense en contact avec la langue anglaise. La possibilité d'apparaître sans le morphème *que*

même en position initiale a donc souvent été considérée comme une particularité des verbes recteurs faibles dans ces variétés-là, explicable comme emprunt syntaxique à l'anglais. Or, les données contredisent une telle hypothèse : « [A]nalysis of modern corpora has revealed that it is also frequent in the colloquial French of France : *tu veux je vienne ?* (Paris ; example from Bauche 1920) ; *c'est maintenant tu l'entends ? Ça fait longtemps elle est sortie (français populaire, Paris)* and therefore cast some doubt upon the likelihood of a purely external explanation. » (Gadet/Jones 2008 : 243) Le jugement de F. Martineau va dans le même sens : « Cette construction est commune à plusieurs dialectes du français parlé. L'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario ne serait donc pas un calque direct de l'anglais, mais aurait sa source dans la grammaire même du français » (Martineau 1993 : 88). R. King et T. Nadasdi (2006) confirment pour un parler acadien de l'Ile-du-Prince-Edouard que l'absence de *que*, mis à part quelques effets morpho-phonologiques, est conditionnée surtout par le statut de recteur faible du verbe matrice. La thèse de l'emprunt syntaxique est réfutée, d'après ces auteurs, par la présence très élevée du *que* après l'emprunt lexical *I think* dans un contexte d'alternance de code chez les informateurs acadiens : « While *que* is absent in 38 % of cases with the matrix verb *penser* (as in 2) [...] it is absent in only 6 % of cases with its English equivalent *think* (as in 3) : (2) *Je pense j'oublierai jamais ça* [cf. (12) ; C.P.] "I think I will never forget it..." (3) *I think qu'ils avont été à Texas*. "I think that they went to Texas." » (King/Nadasdi 2006 : n.p.).

E. Pustka (2010) étudie l'absence du *que* complétif en français guadeloupéen, où l'hypothèse d'un phénomène de contact de langues se prête aussi comme explication possible, étant donné que dans le créole à base lexicale française de cette île (comme dans d'autres créoles) la subordination n'est généralement pas marquée morphologiquement. L'auteure confronte ses données guadeloupéennes (cf. ex. [13]) à celles d'un corpus de contrôle relevé en région parisienne et arrive au résultat suivant :

[L]a différence est minime. Sur les 47 complétives déclaratives sans subordonnant, 17 proviennent de 9 locuteurs parisiens différents (sur 20) et 29 de 13

locuteurs guadeloupéens (sur 20). De plus, on constate avec surprise qu'il n'y a pas de différence notable entre les locuteurs ayant le créole comme première langue (L1) et ceux qui ont d'abord acquis le français : parmi les 13 Guadeloupéens produisant des subordinées sans subordonnant, 6 ont le français comme L1 et 7 le créole. Ces résultats vont clairement à l'encontre de l'hypothèse de l'influence du substrat. (Pustka 2010 : 155)

On peut donc conclure que l'absence / réduction du morphème jonctif *que* en complétive est bel et bien une dynamique inhérente au système de la langue française. Il faut souligner que lors d'une absence présumée de *que* après des *verba dicendi* comme *dire*, il peut y avoir un problème à trancher entre une interprétation en discours rapporté direct ou indirect de la 'subordonnée' :

(20) i disaient ø c'était pas défendu de s'amuser en famille (FQc ; Martineau 1993 : 80)

(21) Mom dit ø c'est pas comme ça ø t'aurais dû dire (FLo ; *apud* Gadet 2013 : 77)

Reste à ajouter qu'il n'y a pas d'attestation d'extensions de *que* en complétive sauf, éventuellement, pour les interrogatives en discours rapporté introduites par *si (que)*, qui ne sont pas prises en compte ici (mais cf. Beaulieu / Cichocki, dans cet ouvrage).

### 3.2 Dynamique du que jonctif dans la subordination 'relative'

Dans les relatives canoniques, l'élément jonctif accumule trois fonctions : celle du renvoi anaphorique au GN antécédent dont dépend la relative ; celle du marquage du statut subordonné de la relative (appelée « fonction démarcative » par Gapany/Apothéloz 1993) ; et celle du marquage de la fonction syntaxique de l'antécédent dans la relative (« fonction de pivot » chez Gapany/Apothéloz) ; ainsi « dans les relatives standard, l'élément appelé pronom relatif résulte en fait de l'amalgame de deux morphèmes : un démarcatif [...] et un pivot » (Gapany/Apothéloz 1993 : 125). Le *que* y trouve sa place comme « forme 'hybride' », selon la description de Muller (2013) mentionnée *supra* : le morphème jonctif y acquiert la fonction syntaxiquement

plutôt spécifique de pivot. Dans les relatives non standard, cependant, le *que* maintient son statut d'élément jonctif ('démarcatif') sous-spécifié, ce qui mène à certains emplois qui, au moins du point de vue de la norme, peuvent paraître 'remarquables'. En premier lieu, le marquage de la fonction syntaxique de l'antécédent au sein de la relative peut s'effectuer par un pronom, par un GPrép ou par la seule préposition, lesquels se trouvent ainsi en complémentarité fonctionnelle avec *que* ; dans ce cas, connu comme relative 'à décumul' ou relative résomptive (selon la typologie de Gadet 1995 ; 2003), il y a donc absence d'amalgame entre le démarcatif et le pivot (en termes de Gapany/Apothéloz) :

- (22) c'est vraiment la seule prof *qu'on* peut *lui* faire confiance (FFr ; Gadet 2013 : 78)
- (23) j'ai une de mes amies *que* je suis amie *avec elle* depuis l'âge de 11 ans (FQc ; Lefebvre/Fournier 1978 : 275)
- (24) i aiment pas que tu dises des prières *que* le mot enfer est *dedans* (FAc ; corpus Wiesmath 2006)

Ensuite, le renvoi anaphorique au GN antécédent et sa fonction syntaxique dans la relative peuvent rester sans marquage (absence de pivot d'après Gapany/Apothéloz), alors que le *que* continue à marquer le caractère subordonné ou – dit de façon plus neutre – dépendant de la relative (appelée 'réduites' ou 'défectives' par Gadet) :

- (25) le même *que* j'ai la charge le mercredi / il est mignon comme tout (FFr ; Gadet 2013 : 79)
- (26) pour voir les spectacles les affaires *qu'ils* parlaient (FQu ; *apud* Gadet 2011 : 124)
- (27) moi je me rappelle même y a un vieux qu'état deux trois ans à la/ la maison *que* t'as passée avant (FAc ; corpus Falkert 2010)

Il faut souligner que, dans les deux constructions, le *que* n'a rien d'un pronom relatif mais qu'il fonctionne plutôt comme particule relative invariable et donc comme marqueur de dépendance (ici : micro-syntaxique) dans le sens de Deulofeu ; en plus, ces constructions constituent des cas d'extension de l'usage de *que* par remplacement mais pas par ajout. Il y

a cependant des cas d'ajout de *que* en relative dans ce que Gadet, dans la suite de Damourette et Pichon, désigne comme relative « plebéienne » :

- (28) j'ai dit t'as pas gardé *qui que* c'était qui parlat que t'entendas parler sus=  
galerie ? (FAc ; corpus Falkert 2010)
- (29) j'avais été beaucoup beaucoup influencée par euh. l'ERA de l a/ la grande  
dépression américaine *iou que* douze photographes avaient fait des/  
milliers d e / d'images des gens de l a / la grande dépression (FAc ; corpus  
Wiesmath 2006)

Il s'agit souvent de cas de relatives obliques et donc plutôt en bas de l'échelle d'accessibilité (*Accessibility Hierarchy*) de Comrie/Keenan (1977) où l'antécédent fonctionne comme complément circonstanciel dans la relative. Ces subordonnées, de par la polyfonctionnalité des mots *qu-* qui les introduisent, échappent notamment à une classification facile et se trouvent à la croisée des relatives, des circonstancielles et – pour les interrogatives partielles indirectes – des complétives :

- (30) c'est le jour *où qu'on* se saoule (FFr ; *apud* Gadet 2013 : 73)
- (31) c'est malaisé à dire juste *où que* c'était. parce que les vieilles vieilles fermes  
ça ç'a été perdu [FAc ; corpus Wiesmath 2006]

Des cas d'absence de *que* dans les relatives (sans qu'il y ait un autre morphème, de type pronominal, à la position conjonctive) sont attestés, et comme ils proviennent presque exclusivement de variétés américaines du français, ils ont été analysés, eux aussi, comme emprunt syntaxique à l'anglais sans qu'une valeur fonctionnelle au sein du système de la grammaire du français ait été attribuée à cette absence de *que* :

- (32) moi, je rencontre des filles  $\emptyset$  j'ai été à l'école avec (FQc ; Martineau 1993 : 79)
- (33) puis e u h le bâtiment  $\emptyset$  vous voyez en arr/ pas le bâtiment ben le bateau  $\emptyset$   
vous voyez en arrière de lui là c'est euh. à ma connaissance la dernière des  
skow (FAc ; Wiesmath 2002 : 396)

Comme le remarque Gadet (2013 : 76), avec un exemple du français européen à l'appui, cette réduction du *que* relatif semble particulièrement fréquente (toute proportion gardée) dans les constructions clivées :

(34) c'est maintenant  $\emptyset$  tu l'entends (FFr ; Gadet 2013 : 76)

La réduction / absence de *que* dans les relatives mériterait une analyse plus détaillée, mais pour ce faire, il faudrait disposer de données plus nombreuses et plus éloquentes.

### 3.3 *Dynamique du que jonctif dans la subordination* *'circonstancielle'*

Les circonstancielles se définissent comme des équivalents propositionnels de compléments circonstanciels, généralement à valeur adverbiale, et se classifient avant tout – et à l'opposé des complétives et des relatives – sur la base de catégories sémantiques telles la temporalité, la cause, la finalité, etc. (Riegel/Pellat/Rioul 2009 : 845s). Bien que le plus souvent (et contrairement aux complétives) elles n'occupent pas une position argumentale, leur valeur adverbiale les associe au verbe, ce qui permet de présager l'apparition du *que* jonctif complétif. Ceci est confirmé par les données. La grammaire descriptive traditionnelle distingue trois types de conjonctions introduisant les circonstancielles (*ib.* : 843s) : (a) les conjonctions simples *quand*, *comme* (forme 'cliticisée', pour ainsi dire, de *comment*) et *si*, héritées du latin (Benzitoun 2008 : 129) ; (b) les conjonctions complexes 'Prép + *que*' (p.ex. *avant que*, *pour que*) ou 'Adv + *que*' (par exemple *alors que*, *bien que*) ; (c) les 'locutions conjonctives', d'origine et de degrés de grammaticalisation divers (par exemple *à condition que*, *en attendant que*), à caractère hétérogène et échappant à une description facile. Cependant, on voit que dans les types (b) et (c), *que* entre systématiquement dans le jeu ; il y a, dans ces conjonctions complexes, un marquage réparti : le rapport sémantique de la proposition subordonnée à la proposition matrice est marqué par la préposition, par l'adverbe ou par un autre élément à valeur lexicale intégré dans la conjonction, tandis que la nominalisation de la proposition et, par là, son statut de proposition dépendante sont marqués par le *que* jonctif. Ce principe de construction est utilisé de façon productive et peut mener à des conjonctions nouvelles (même en combinaison avec des éléments empruntés comme en [37]) :



- (35) pas à cause que le monde est pas bien ici – là on ne peut pas être mieux on est vraiment : c'est bien (FAC ; corpus Falkert 2010)
- (36) quand même qu'on était distrait on le faisait pareil (FAC ; *ib.*)
- (37) pis l'automne dans ce temps-là t'avais pas une licence dans l'automne euh sus mon père à la cave/ [...] SINCE que t'es pas un GAME WARDEN hein (FAC ; Wiesmath 2002 : 399)

Ces formes, bien qu'étant conformes au système de la langue française, sont marginalisées ou rejetées par la norme, qui, par contre, reconnaît que la coordination de plusieurs circonstancielles de catégorie sémantique identique est marquée par la reprise du seul outil syntactico-jonctif *que* :

- (38) bien qu'on s'y soit opposé et (*bien*) que cela n'ait pas été autorisé par le président de séance, il est intervenu (FFr ; *apud* Muller 2013 : 118)
- (39) je fête la Saint-Jean parce que c'est une fête québécoise pis que c'est le FUN mais : je sus plus' Acadien (FAC ; corpus Falkert 2010)

Cette reprise est également possible et normativement acceptable dans le cas des conjonctions simples mentionnées plus haut sous (a) :

- (40) c'est comme nous quand on est quand on est jeune et que vous faites du football et que vous faites du rugby (FFr ; corpus Martins-Baltar 1989)
- (41) s'il vient et qu'il me demande, dis-lui que je suis sorti (FFr ; *apud* Muller 2013 : 118)
- (42) si t'arrives là pis que tu la surprends ou ben/ ou ben que t'arriverais peut-être ben pis que t'aurais/ que tu serais avec le petit pis que ielle arriverait je pense ben qu'a / a va attaquer pis là faurait que tu prendrais tes jambes (FAC ; corpus Wiesmath 2006)

Ainsi, « *quand, comme, et si* semblent, comme les conjonctions composées, contenir un *que*, qui réapparaît en cas de coordination » (Riegel/Pellat/Rioul 2009 : 844). Les données montrent que ce *que* 'caché' peut faire surface même en dehors d'une coordination de circonstancielles :

- (43) ils nous regardaient comme si qu'on allait voler (FFr ; Gadet 2013 : 73)

- (44) pis *si que* t'as fait un trou icitte pis que l'eau descend là là ben. i va seulement passer un petit brin tout droit là (FAc ; corpus Falkert 2010)
- (45) *quand qu'i* m'a attendu dire ça pareil comme que le vendeur le disait i a trouvé ça comique (FAc ; corpus Wiesmath 2006)
- (46) mais je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis *quand que* tu dis que les esprits se déplacent en volant (FFr ? [internet] ; Benzitoun 2008 : 139)
- (47) *quand que* je faisais de la motoneige là pis on rencontrait des quatre roues aux à aux hôtels n'importe où là (FQu ; corpus CFPQ)

Le jugement de Muller (2013 : 118), selon lequel « l'impossibilité de \**quand que*, \**si que*, montre qu'il existe des mécanismes de suppléation fonctionnelle qui permettent à ces morphèmes de marquer à eux seuls la rection du verbe conjugué dépendant », doit donc être nuancé : les conjonctions circonstancielles simples ont certes cette possibilité mais certaines variétés du français permettent la réapparition du *que* en tant que marque de dépendance même avec ces morphèmes-là. On est en droit d'y voir, avec Gadet (2013 : 72s), une zone d'extension du *que*, mais on peut aussi interpréter les occurrences des conjonctions complétives 'simples' comme un exemple de réduction / absence de *que*. Des absences du *que* dans le cas des conjonctions complexes sont attestées mais peu fréquentes ; elles semblent concerner avant tout la conjonction causale *parce que* :

- (48) *parc' ø* j'me souviens mes frères il fallait qu'i soient rentrés (FQc ; Martineau 1993 : 79)
- (49) c'était des photos variées *parce ø* moi je pensais *ø* c'était euh un concours pour la meilleure photo (FAc ; Wiesmath 2002 : 395)

### 3.4 Dynamique du *que* jonctif : des cas limites

L'analyse de l'expression des compléments circonstanciels sous forme propositionnelle mène directement à des cas limites touchant le morphème jonctif *que*. Riegel/Pellat/Rioul (2009 : 845) soulignent que « [l]e lieu, quand il est représenté par une subordonnée [...], est exprimé par une relative substantivée et non pas par une conjonctive

[*sc.* : circonstancielle ; C.P.] ». Comme le montrent les ex. (29–31) sous 3.2, il n'est pas rare de trouver dans ces relatives introduites par *où*, qui d'ailleurs peuvent étendre leur champ d'application à la catégorie sémantique du temps, un *que* « plébéien » ajouté. Qui plus est, les corpus contiennent des exemples de subordinées introduites par le seul *que* qui, en contexte, s'interprètent comme des circonstancielles mais sans que le rapport sémantique soit marqué explicitement. Deulofeu (1999a ; 1999b ; 2008) parle, dans ces cas, d'un *que* introducteur de 'circonstant universel', qui « suffit à introduire une subordinée circonstancielle exprimant des rapports sémantiques variés, là où la norme actuelle exigerait le relais d'un connecteur » (Deulofeu 2008 : 32) :

- (50) j'arrive en haut du poste *que* c'est à peine jour (FFr ; Deulofeu 2008 : 33)
- (51) ils travaillent maintenant avec des machines *que* avant c'était tout fait à la main ça eh (FFr ; *ib.*)

Si dans beaucoup d'exemples de ce genre, ce connecteur est relativement facile à reconstruire (*quand* en [50], *alors que* / *tandis que* dans [51]), Deulofeu en cite d'autres, comme (7) et (52–54), où le rapport sémantique est moins évident et où le *que* paraît comme (faisant partie d'une) conjonction de coordination plutôt que de subordination :

- (52) ça nous a fait des frais *que* là les sous ils sont encore partis (FFr ; Deulofeu 2008 : 33)
- (53) après il y a eu Martine *que* j'étais tellement contente d'avoir une petite fille (FFr ; Deulofeu 2008 : 44)
- (54) c'est en face de chez L./ L. L. où-ce *que* c'est qu'i font des bateaux *qu'*i faisaient des bateaux avant d'astheure (FAC ; corpus Falkert 2010)

Ce sont précisément ces cas limites qui conduisent Deulofeu à décrire *que* comme « introducteur de noyaux » en macrosyntaxe et, à un niveau de description plus générale et unitaire, comme « outil formel d'intégration syntaxique dans une unité plus large » (Deulofeu 2013 : 402 ; cf. paragraphe 2). Grâce à sa récursivité, qui a déjà été illustrée à propos de la coordination de plusieurs subordinées du même type comme en (39–42), *que* peut fonctionner, au niveau micro-syntaxique

comme au niveau macro-syntaxique, d'une façon que Gadet appelle 'ressource pour du discours long', « [...] dont un effet est d'introduire une certaine cohésion discursive entre les séquences (ou une apparence de) » (Gadet 2013 : 84).

Un autre cas qui se trouve à la lisière entre micro- et macrosyntaxe est illustré par les exemples suivants :

- (55) La saucisse *que* ça fait une heure *que* je te dis *que* je vais la manger (FFr ? ; titre de Gapany/Apothéloz 1993)
- (56) mon oncle a même failli tirer sur une feuille *qu'*il croyait *que* c'était un gibier (FFr ; Deulofeu 2008 : 33)
- (57) mais on voyage à Rome on voyage à tous les endroits *que* tu viens de mentionner *que* mes parents auraient fait (FQc ; corpus CFPQ)
- (58) pis i se trouve avoir deux chapelles. i y 'n a une *que* je sais *qu'*i disent la messe à tous les dimanches après-midi (FAc ; corpus Wiesmath 2006)

Dans ces constructions complexes, 'constructions à dépendance à distance' décrites en détail par L. Bérard (2012), il y a renversement de l'ordre attendu entre la partie 'relative' et la partie 'complétive', ce qui se montre dans le contraste entre (59a vs. b), discuté par Abeillé/Godard (2007) :

- (59a) \* l'homme qui je crois que viendra
- (59b) l'homme que je crois qui viendra (Abeillé/Godard 2007 : 40)

Ces auteures en concluent (dans une ligne d'argumentation entamée par Kayne [1976] et récemment continuée par Sportiche [2011] et contraire au point de vue de la grammaire traditionnelle et de Muller [2013] cité sous 2.) que *qui* et *que* relatifs sujets ne se trouvent pas en opposition paradigmatique et qu'ils sont à décrire comme allomorphes d'une particule relative invariable assimilable au *que* complétif : « le *qui* sujet est en fait une variante du complémenteur *que* [...] Si les relatifs *que* et *qui* sujet sont des réalisations du même complémenteur, on comprend mieux qu'ils puissent alterner comme on l'observe quand on relativise un sujet enchâssé [comme en (59b) ; C.P.] » (Abeillé/Godard 2007 : 39). En cas de relativisation d'un objet, comme en (55–57), il n'y a que des

enchaînements en *que* dont la classification selon la distinction ‘relative vs. complétive’ est d’autant plus difficile que le ‘verbe pont’, c’est-à-dire celui de la première clause verbale après l’élément (pro-)nominal extrait, est souvent, d’après les analyses de Bérard (2012), un verbe recteur faible avec, comme fonction principale peu surprenante, « une modalisation au sens large de V2 [*sc.* : deuxième clause verbale de la construction ; C.P.] » (Bérard 2012 : 238). L’auteure cite des exemples comme (60) :

- (60) il y a plein de questions *que* la religion elle te dit *que* c’est interdit de de répondre quoi (FFr ; Bérard 2012 : 195)

où la relation de dépendance est presque impossible à établir au niveau micro-syntaxique et où il faut, par conséquent, recourir à une vision macro-syntaxique, nécessaire également pour interpréter des constructions comme dans les exemples suivants qui sont similaires aux ‘constructions à dépendance à distance’ dans leur enchâssement complexe de propositions mais selon un schéma syntaxique plus libre :

- (61) ça c’est le genre de papiers *que* plus tu les relis / plus tu y trouves d’intérêt (FFr ; Gadet 2013 : 83)
- (62) il y a deux sortes d’ouvriers il y en a *que* tu leur parles ils comprennent de suite et il y en a *que* bon ils sont pas d’accord avec toi mais il faut leur expliquer ils comprennent après quand même (FFr ; Deulofeu 2012 : 167)

Deulofeu analyse ce type de séquence comme « greffe d’une configuration macro-syntaxique sur une construction grammaticale [micro-syntaxique ; C.P.] en violation des règles ordinaires de sous-catégorisation. [...] La forme et le sens qu’elle véhicule sont construits par le locuteur au fur et à mesure de son intervention. » (Deulofeu 2012 : 175/173)

Finalement, dans le français camerounais, un emploi de *que* est attesté qui pousse l’évolution vers la pseudo-rection, caractéristique déjà pour les constructions macro-syntaxiques qu’on vient de présenter, à son point extrême. Dans cette variété du français, *que* s’emploie en tant que marqueur de discours rapporté (direct) et, par là, comme marqueur évidentiel, en dehors de toute rection :

- (63) il voit un hôtel, il commence à dire *que* mais comment ? les guinéens savent investir hein ? (FCam ; Peuvergne/Pfänder 2008)
- (64) le gars était aussi un gars bandjoun i s'appelait assayo i m'a dit *que* ma soeur tu peux pas arriver ici que nous sommes (FCam ; Ngue um 2007 : 116)

#### 4. Conclusions

« L'extraordinaire souplesse du strument *que* » (Gadet/Mazière 1987), morphème à « nature insaisissable » (A. Queffelec *apud* Ngué um 2007 : 116), donne encore du fil à retordre à la linguistique. Le statut plurifacétique de *que*, conséquence de sa genèse en diachronie, rend discutable toute classification mais explique en partie la diversité de ses emplois qui ne sont que très partiellement reflétés dans la norme du français, d'où la nécessité de consulter des données provenant de corpus (notamment oraux) variés. Il n'est certainement pas injustifié de voir dans *que* un outil de jonction. W. Raible (1992), qui a développé cette notion dans une optique typologique à travers les moyens qu'offre la grammaire du français, place le liage de propositions à l'aide de constructions impliquant le morphème *que* au milieu de son échelle entre agrégation (par pure juxtaposition) et intégration (par nominalisation complète). Comme on a vu par exemple à propos des verbes recteurs faibles, suivis ou non du *que*, ou par rapport aux subordonnées dépourvues d'un *que* introducteur là où on l'attendrait, cette perspective morphosyntaxique doit être complétée par une perspective syntactico-pragmatique. A cet égard, la description fournie par J. Deulofeu, selon laquelle *que* est un marqueur formel d'intégration micro- et/ou macro-syntaxique dans une unité plus large, sans pour autant opérer à lui seul et obligatoirement cette intégration, est particulièrement puissante. Les données de corpus témoignent d'une variation très accentuée des constructions jonctives en *que*, et même si bon nombre de ces emplois variés ont été décrits dans certaines variétés françaises plutôt que dans d'autres, la vaste majorité de ces emplois s'insère dans la dynamique interne du système de la langue française.

## Références

- Abeillé, A. et D. Godard, 2007, « Les relatives sans pronom relatif », in : Abecassis, M., L. Ayoisso et E. Vialleton, E. (éds), *Le français parlé au 21<sup>ème</sup> siècle : Normes et variations dans les discours et en interaction*, volume 2, Paris : L'Harmattan, p. 37–59.
- Apothéloz, D., 2003, « La rection dite ‘faible’ : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, 25, p. 241–262.
- Avanzi, M., 2007, « Regards croisés sur la notion de macro-syntaxe », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47, p. 39–58.
- Benzitoun, C., 2008, « Qui est *quand* ? Essai d'analyse catégorielle », *Langue française*, 158, p. 129–143.
- Bérard, L., 2012, *Dépendances à distance en français contemporain – Etude sur corpus. « c'est ce qu'on pense qui devrait être fait »*, Nancy : Université de Lorraine (thèse de doctorat non publiée).
- Blanche-Benveniste, C., 1989, « Constructions verbales ‘en incise’ et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, p. 53–74.
- Blanche-Benveniste, C. et D. Willems, 2007, « Un nouveau regard sur les verbes ‘faibles’ », *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, 102, p. 217–254.
- CFPQ = Dostie, G. (éd), 2009-, *Corpus de français parlé au Québec*, Sherbrooke : Université de Sherbrooke, CATIFQ, <<http://recherche.fish.usherbrooke.ca/cfpq/>> (22/2/2014).
- Deulofeu, J., 1986, « Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches sur le français parlé*, 8, p. 79–104.
- Deulofeu, J., 1999a, *Recherches sur les formes de la prédication en français contemporain : le cas des énoncés introduits par que*, Paris : Université Paris III – Sorbonne Nouvelle (thèse d'Etat non publiée).
- Deulofeu, J., 1999b, « Questions de méthode dans la description morpho-syntaxique de l'élément *que* en français contemporain », *Recherches sur le français parlé*, 15, p. 163–198.

- Deulofeu, J., 2008, « Quel statut pour l'élément *que* en français contemporain ? », *Langue française*, 158, p. 29–52.
- Deulofeu, J., 2012, « Bossuet, Coluche et Cicéron : même combat pour mettre un bonnet rouge aux relatives ? », in : Saussure, L., A. Borillo et M. Vuillaume (éds), *Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens*, Berne et al. : Peter Lang, p. 153–178.
- Deulofeu, J., 2013, « Le rôle de l'élément *que* dans les phénomènes de subordination », in : Debaisieux, J.-M. (éd), *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Paris : Hermes / Lavoisier, p. 363–410.
- Deulofeu, J. et J. Véronis, 2002, « L'utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l'emploi du morphème *que* en langue parlée », in : Pusch, C. D. et W. Raible (éds), *Romanistische Korpuslinguistik / Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Narr, p. 377–392.
- Falkert, A., 2010, *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine*, Paris : L'Harmattan (corpus sur cédérom en annexe).
- Gadet, F., 1995, « Les relatives non standard en français parlé : le système et l'usage », in : Andersen, H. L. et G. Skytte (éds), *La subordination dans les langues romanes*, Copenhague : Université / Munksgaard, p. 141–162.
- Gadet, F., 2003, « La relative française, difficile et complexe », in : Kriegel, S. (éd), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris : Editions du CNRS, p. 251–268.
- Gadet, F., 2011, « La palette variationnelle des français », in : Martineau, F. et T. Nadasdi (éds), *Le français en contact*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 117–148.
- Gadet, F., 2013, « *Que*, une ressource discursive panfrancophone ? », in : Jacob, D. et K. Ploog (éds), *Autour de que – El entorno de que*, Frankfurt am Main et al. : Peter Lang, p. 71–88.
- Gadet, F. et M. Jones, 2008, « Variation, contact and convergence in French spoken outside France », *Journal of Language Contact*, 2, p. 238–248.



- Gadet, F. et F. Mazière, 1987, « L'extraordinaire souplesse du strument *que* », *Le français moderne*, 55, p. 204–215.
- Gapany, J. et D. Apothéloz, 1993, « “La saucisse que ça fait une heure que je te dis que je vais la manger” : Élément pour une étude de l’encodage des propositions relatives non-standards », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 20, p. 125–137.
- Givón, T., 1979, *On understanding grammar*, New York et al. : Academic Press.
- Kayne, R., 1976, « French relative *que* », in : Luján, M. et F. Hensey (éds), *Current Studies in Romance Linguistics*, Washington, DC : Georgetown University Press, p. 255–299.
- King, R. et T. Nadasdi, 2006 : « Another look at *que*-deletion » (communication au colloque NWAV 35 ; résumé n.p.).
- Lefebvre, C. et R. Fournier, 1978, « Les relatives en français de Montréal », *Cahiers de Linguistique*, 8, p. 273–294.
- Le Goffic, P., 1992, « *Que* en français : essai de vue d’ensemble », *Travaux linguistiques du Cerlco*, 5, p. 43–71.
- Le Goffic, P., 2007, « Les mots *qu-* entre interrogation, indéfinition et subordination : quelques repères », *Lexique*, 18, p. 13–46.
- Le Goffic, P., 2008, « *Que* complétif en français : essai d’analyse », *Langue française*, 158, p. 53–68.
- Lehmann, C., 1995, *Thoughts on Grammaticalization*, München / Newcastle : Lincom.
- Martineau, F., 1993, « Rection forte et rection faible des verbes. L’ellipse de *que* en français du Québec et de l’Ontario », *Francophonies d’Amérique*, 3, p. 79–90.
- Martins-Baltar, M, et al. (éds), 1989, *Entretiens. Transcription d’un corpus oral*, Saint-Cloud / Paris : E.N.S. de Fontenay-St Cloud – CREDIF / Didier (utilisé en version électronique non publiée).
- Muller, C., 1996, « La conjonction *que* : rection vs. dépendance immédiate et concurrence avec *que* pronominal », in : *id.* (éd), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, p. 97–111.
- Muller, C., 2008, « Valeurs communes et valeurs particulières des formes QU- en français », *Langue française*, 158, p. 13–28.

- Muller, C., 2013, « *Que* entre conjonction et pronom clitique en français », in : Jacob, D. et K. Ploog (éds), *Autour de que – El entorno de que*, Frankfurt am Main *et al.* : Peter Lang, p. 113–138.
- Ngue um, E., 2007, « Interrogatives en *que* en français parlé au Cameroun : approche macrosyntaxique », *LINX*, 57, p. 113–122.
- Peuvergne, J. et S. Pfänder, 2008, « Le discours subordonné en français du Cameroun » (communication au *Colloque de Linguistique Romane*, Fribourg-en-Brigau ; exemplier n.p.).
- Pusch, C. D., 2007, « *Faut dire* : variation et sens d'un marqueur parenthétique entre connectivité et (inter)subjectivité », *Langue française*, 154, p. 29–44.
- Pustka, E., 2010, « La subordination sans subordonnant en français guadeloupéen – créolisme ou pseudo-créolisme ? », in : Drescher, M. et I. Neumann-Holzschuh (éds), *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, Tübingen : Stauffenburg, p. 149–165.
- Raible, W., 1992, *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*, Heidelberg : Winter.
- Riegel, M., J.-C. Pellat et R. Rioul, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Schneider, S., 2007, *Reduced parenthetical clauses as mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Sportiche, D., 2011, « French relative *qui* », *Linguistic Inquiry*, 42 : 1, p. 83–124.
- Urmson, J.O., 1952, « Parenthetical verbs », *Mind*, 61 : 244, p. 480–496.
- Wiesmath, R., 2002, « Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien : tendances contradictoires ? » in : Pusch, C. et W. Raible (éds), *Romanistische Korpuslinguistik / Romance Corpus Linguistics : Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Narr, p. 393–408.
- Wiesmath, R., 2006, *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris : L'Harmattan (corpus sur cédérom en annexe).